

Travaux sur l'éclairage public de la commune



Le Syndicat Départemental d'Énergie, acteur public de l'énergie

- L'éclairage public est une compétence du SDE35 proposée aux collectivités d'Ille-et-Vilaine.
- Plus de 200 communes du département ont confié leur parc d'éclairage public au SDE35.

Les avantages pour les communes :

- **ECONOMIQUE** : la mutualisation permet de rationaliser les coûts et la gestion du patrimoine et de bénéficier d'un achat groupé performant pour le matériel d'éclairage public.
- **RATIONNEL** : en bénéficiant d'un accompagnement à la planification de travaux et de préconisations pour optimiser la performance du parc (performance énergétique, qualité de l'éclairage, sécurité des installations).

Regroupant toutes les communes d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) est la structure publique locale garant du service public de l'électricité. Acteur majeur de la transition énergétique, le SDE35 œuvre au quotidien pour assurer la pérennité du réseau électrique, réduire les consommations énergétiques sur l'éclairage public, développer les énergies renouvelables et agir pour la mobilité bas carbone.